



*Signataire : Pierre Eckert*

*Date de dépôt : 14 décembre 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Participations qualifiées : mise à jour et détails**

Dans le cadre des initiatives 179 et 185, la commission fiscale a pris en considération des statistiques sur les participations qualifiées dans des sociétés de capitaux, en clair des participations représentant plus de 10% du capital. Dans ce cadre, nous avons pris connaissance d'un tableau qui avait été mis à la disposition de la commission lors de l'étude du PL 12524, qui était le projet de loi qui a ensuite été traduit sous la forme de l'IN 179.

Ce tableau donne les indications suivantes :

Année	Nombre de taxations	Dividendes en millions de francs
2015	1549	803,2
2016	1582	820,5
2017	1652	858,7

On peut bien entendu diviser le total des dividendes par le nombre de taxations pour obtenir le dividende moyen par taxation, mais cela reste peu représentatif de la palette de contribuables possédant des participations qualifiées. Cette question a donc pour objectif d'obtenir une mise à jour des chiffres donnés en 2019 et de donner une répartition par tranches de dividendes.

Cela me conduit à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat, que je remercie d'avance de ses réponses :

- *Est-il possible de mettre à jour les données sur les participations qualifiées et leurs dividendes et de les mettre à disposition, si possible jusqu'à l'année 2021 ?*
- *Est-il possible de donner une statistique par tranches des dividendes d'au minimum 5 catégories ?*